



APPEL A CANDIDATURES

AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL

Dans le cadre du remplacement d'un agent de maîtrise principal (responsable du service « voirie ») un poste est ouvert.

Temps de travail : Temps complet - Horaires fixes –

Lieu de travail : Centre Technique Municipal – rue des Frères Lumière – 34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Cadre statutaire : Catégorie C – AGENT DE MAÎTRISE / AGENT DE MAÎTRISE

Sous l'autorité du responsable du Centre Technique Municipal, l'agent organise et planifie des chantiers de voirie. Il planifie et coordonne les opérations de travaux et d'entretien de voirie sur un prévisionnel d'une semaine à l'avance (gestion des besoins en équipements techniques : véhicules, nacelle, outillage, personnel,)

L'agent doit savoir lire un plan, interpréter les représentations techniques et déterminer les moyens à mettre à disposition pour la réalisation du chantier (main-d'œuvre, matériels, matériaux). Il contrôle les interventions des équipes d'agents d'entretien de voirie, et assure la gestion des consommables en partenariat avec le chargé de gestion du budget du CTM.

Il assure la vérification du respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers et met en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité. Il fait appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité sur les chantiers et contrôler le respect. Il vérifie l'application des règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public.

L'agent doit savoir prendre en compte un dossier technique et les normes d'exécution d'un projet :

- Prend connaissance auprès du chef de projet ou du conducteur de travaux des travaux à effectuer, des techniques de mise en œuvre choisies et des contraintes à prendre en compte,
- Reconnaît le terrain et vérifie la faisabilité des travaux à effectuer,
- Applique les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels,
- Procède à l'implantation et au traçage d'ouvrage en utilisant les documents.

Il effectue des missions de surveillance d'un itinéraire ou d'un secteur géographique pour repérer les désordres. Il estime et quantifie les travaux d'entretien courant de la voirie. Il participe aux travaux d'entretiens et aux chantiers.

L'agent contribue au bon fonctionnement du service, veille et assure l'entretien des outils et matériels (dysfonctionnement, maintenance de base, etc.). Il contrôle et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité selon la réglementation. Il assure les relations avec les utilisateurs en informant les utilisateurs des travaux programmés et/ou en cours. Il Nettoie les sites et organise le tri des déchets en fonction des travaux réalisés.

Profil du candidat :

Savoirs :

- Techniques de génie civil
- Bases en résistance des matériaux et normes de qualité des bétons
- Fonctionnement des différents types d'engins
- Règles de sécurité et de signalisation des chantiers et de sécurité routière
- Principes de calcul des fondations et de calcul de métrés
- Hydraulique appliquée

Savoirs faire :

- Être en capacité de gérer une équipe et planifier
- Lire un plan, faire de petits relevés de plan et croquis cotés
- Constructions : terrassement, chaussées et ouvrages d'art, assainissement et dépendances, équipements
- Structures de chaussée

Formation obligatoire :

CACES / SST / Gestes et postures

Pour tout renseignement sur le poste s'adresser à Monsieur le responsable du Centre Technique Municipal.

Date limite de dépôt des candidatures le 30 novembre 2024.

Adresser la candidature, à : Monsieur Le Maire Clermont l'Hérault
Hôtel de ville
Place de la Victoire - BP 1
34800 CLERMONT L'HERAULT.